

DIRECTION GÉNÉRALE
Communication

Chasseral 20
2300 La Chaux-de-Fonds
muriel.desaulles@ne.ch
tél. 032 967 24 06

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un pas en avant dans la prise en charge des AVC dans le canton de Neuchâtel collaboration étroite avec l'hôpital de l'île à Berne

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est la cause la plus fréquente de handicap à l'âge adulte. Il constitue aussi la 3^e cause de décès après les maladies cardiovasculaires et les cancers. L'Hôpital neuchâtelois prend en charge chaque année 300 patients avec un AVC. L'AVC aigu est une urgence, et une prise en charge spécialisée dans les meilleurs délais peut réduire d'une façon importante la mortalité et le degré de handicap. C'est ce qui a conduit l'HNE à mettre en place une unité cérébrovasculaire et à en demander l'accréditation.

La conférence des directeurs de la santé suisse veut améliorer la prise en charge des patients affectés par un accident vasculaire cérébral en Suisse. Huit centres hospitaliers (Genève, Lausanne, Berne, Bâle, Zürich, St-Gall, Aarau et Lugano) assureront les traitements hautement spécialisés. Ils garantiront la formation, de base et post-graduée, et ils mèneront des recherches dans ce domaine. Ils travailleront en réseau avec des unités cérébro-vasculaires de différents hôpitaux régionaux et cantonaux. Ces unités seront accréditées selon des critères stricts de qualité. Dans une unité cérébrovasculaire, ou stroke unit, les patients ayant subi un AVC sont pris en charge par un team multidisciplinaire sous la direction d'un neurologue, dans les meilleurs délais et sans perdre de temps dans les transports. L'Hôpital neuchâtelois et son service de neurologie se sont mis sur les rangs pour devenir l'une de ces unités régionales et c'est dans cette optique qu'il a créé son unité spécialisée dans la prise en charge des AVC.

L'unité cérébrovasculaire de l'Hôpital neuchâtelois, sous la direction médicale de la PD Dresse Susanne Renaud, médecin-chef du service de neurologie, peut collaborer étroitement avec le département de neurologie de l'hôpital de l'île à Berne. L'unité cérébrovasculaire de l'hôpital de l'île prend en charge les cas complexes, qui ont par exemple besoin d'une intervention neurochirurgicale ou neuroradiologique. Grâce à la transmission électronique des images radiologiques et à la disponibilité des spécialistes des AVC, des discussions de cas complexes peuvent être organisées entre Berne et Neuchâtel et les transferts des patients vers l'hôpital de l'île peuvent être faits en cas de besoin.

La coordination des différents professionnels de la santé, qui ont tous un intérêt pour l'AVC (par exemple: médecins spécialisés, logopédiste, ergothérapeute, physiothérapeute et assistante sociale) marque un pas important dans la prise en charge de cette maladie qui présente un tournant dans la vie de beaucoup de patients.

Répondent volontiers à vos questions:

- pour l'InselSpital, le **Prof. Marcel Arnold**, médecin-chef du Stroke Center, téléphone 031 632 33 32 (secrétariat de la policlinique de neurologie)
- pour l'HNE, la **PD Dresse Susanne Renaud**, médecin-chef du service de neurologie, téléphone 032 713 35 41 (secrétariat).